

AUTORISATION DES JOUEURS PAR LES CLUBS

Préambule

Dans click-tt, les licences sont valables pour une saison. Pour tout joueur qui souhaite reprendre la licence, il faut la prolonger selon l'article 2.3 de ce manuel.

1. Conditions

- 1.1. Le joueur à autoriser doit figurer dans click-tt.ch en tant que membre du club (voir manuel "1001- accès des clubs").
- 1.2. Le joueur à autoriser doit avoir rempli une des demandes de licence correctement et complètement (formulaires voir annexe) :
Annexe 1 : Pour les joueurs de nationalité suisse ou de pays de l'UE ou de l'AELE
Annexe 2 : Pour les joueurs de nationalité étrangère originaires de pays non membres de l'UE ou de l'AELE titulaires d'un permis de séjour et/ou de travail suisse

Pour les joueurs mineurs, la signature d'un parent est nécessaire.

Le club est responsable que toutes les annexes demandées sur les demandes de licence soient disponibles en copie et conservées en toute sécurité avec la demande de licence. Tous les documents doivent être présentés ou envoyés à la demande de l'AR et/ou de STT pour consultation.

- 1.3. En cas de changement de club, l'ancien club confirme selon art. 13.2.1 RS la sortie dès que le joueur a rempli ses obligations financières et qu'il ne possède plus de matériel appartenant au club. La sortie est confirmée par l'ancien club principal dans click-tt après la demande du transfert. Lors d'un transfert depuis l'étranger, l'ancien club principal étranger confirme la sortie par écrit
- 1.4. Les joueurs des ligues nationales (y inclus les matchs de promotion pour les ligues nationales) ainsi que les joueurs qui participent aux championnats Suisse Elite ou Jeunesse doivent en plus signer la déclaration d'anti-dopage sur la demande de licence.
STT recommande à tous les joueurs de signer cette déclaration, mais ce n'est pas obligatoire.
- 1.5. STT traite les licences pour les joueurs étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE) qui participeront en ligue nationale y inclus les matchs de promotion pour jouer en ligue nationale. Avant le premier match de ces joueurs en ligue nationale ou en promotion, les documents nécessaires selon art. 11.3.3 RS STT et selon annexe 2 de ce manuel sont à envoyer par les clubs à l'office central STT (par la poste ou scanné par e-mail).

2. Demande de licence par le club

2.1. Début

L'administrateur du club entre dans click-tt avec son identifiant et son mot de passe.

Bienvenue sur click-tt.ch

click-tt.ch est le nouveau registre central de Swiss Table Tennis (STT).

Section publique (accessible par tout le monde)

- Calendriers, résultats et tableaux
- Recherche de clubs (adresses, équipes, etc.)

Section protégée par mot de passe (accès avec mot de passe du club)

- Saisie des résultats
- Inscription des équipes
- Informations sur les clubs (adresse de contact, locaux d'entraînement)
- Télécharger des documents pdf (calendrier du club, inscriptions, etc.)

Accès à la section protégée

Nom d'utilisateur ha-zimmi@bluewin.ch

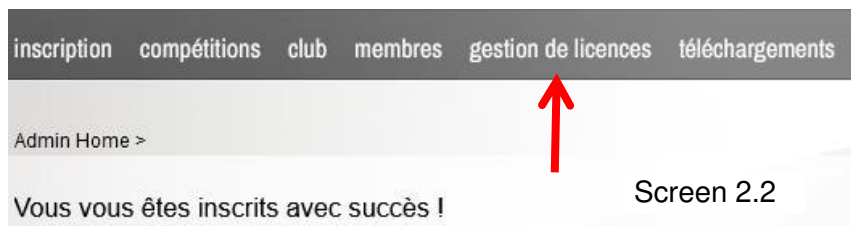
Mot de passe

[Oublié le mot de passe?](#)

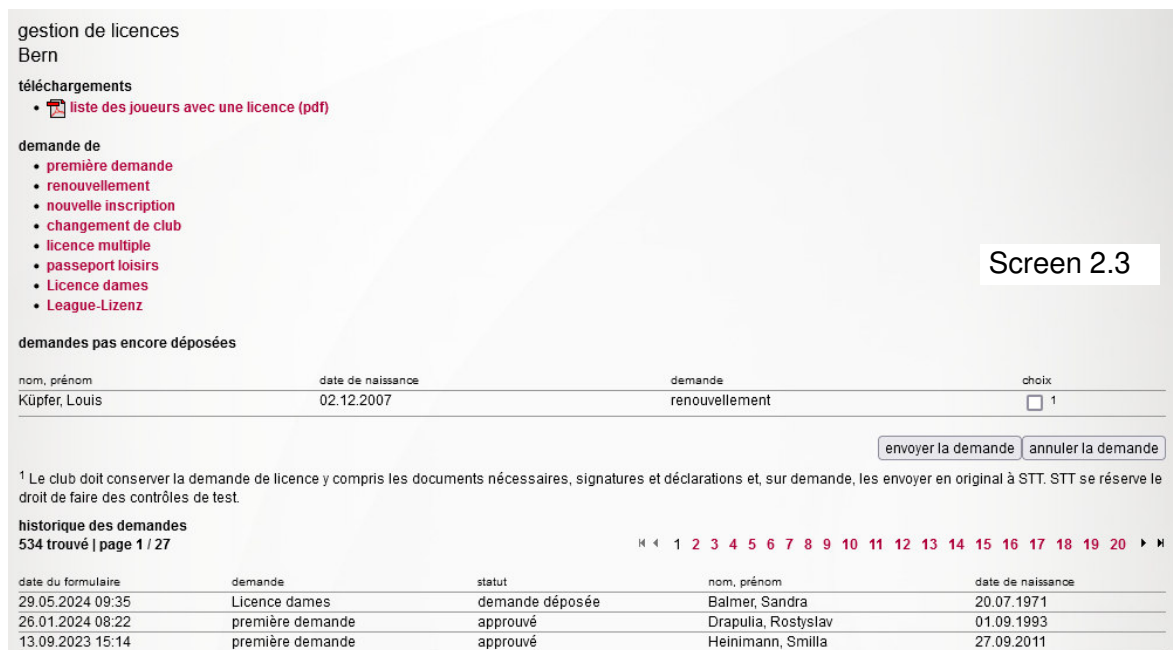
Accéder

Screen 2.1

Suite à l'inscription dans la section protégée, il faut sélectionner le menu <gestion de licences>.



L'écran suivant (Screen 2.3) montre les possibilités des licences pour les clubs:



téléchargements:

La liste des joueurs avec une licence est la liste de tous les joueurs actuellement autorisés à jouer du club. La liste peut être téléchargée en format pdf.

demande de:

Pour chaque demande, il faut choisir entre une première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, licence multiple ou licence dames.

Pour la demande d'un passeport loisirs, voir le manuel « [1501-Mise en place passeport loisirs par les clubs](#) ».

Pour les définitions de première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, voir le règlement sportif STT, art. 11.3.1.

Pour la définition de licence multiple, voir le règlement sportif STT art. 11.1.4

Pour la définition de la licence dames, voir le règlement sportif STT art. 11.1.2

demandes ne pas encore déposées:

liste des demandes faites mais ne pas encore envoyées à l'AR/STT

historique des demandes: liste de toutes les demandes du club depuis 2001.

2.2. première demande

choisir <première demande> dans l'écran ci-dessus (Screen 2.4).



première demande

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Neuaufnahme in die Datenbank

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer bis	membre chez	
Rossignol, Jan	12.10.1999	-	-	-	première demande

Le joueur est listé sous „saisie nouvelle dans la banque de données“ <Neuaufnahme in der Datenbank>. Si c'est le joueur souhaité, continuer en cliquant sur <première demande>.

2.1 données de base:

seulement dans le cas que le joueur a signé la déclaration anti-dopage sur la demande de licence, l'administrateur du club peut cocher < oui, signé >.

2.2 Stammdatenänderung

(Changement des données de base)
Voir le texte

2.3 Adresse:

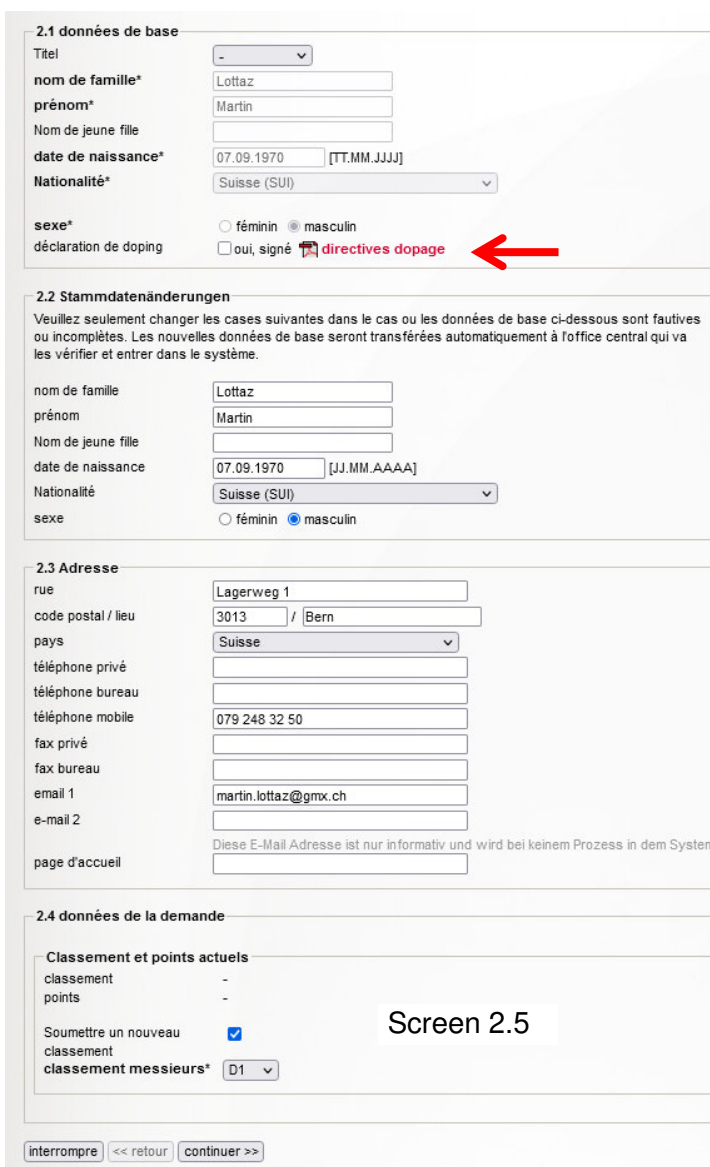
contrôler et éventuellement ajouter les données du joueur.

2.4 données de la demande:

Normalement, le premier classement est D1. Des exceptions doivent être justifiées (p.ex. joueur vient du sport d'entreprise, etc.) continuer avec <continuer>

Toutes les données sont montrées pour contrôle.

En cas de corrections nécessaires revenir sur la demande avec <interrompre>.



2.1 données de base

Titel

nom de famille*

prénom*

Nom de jeune fille

date de naissance* [JJ.MM.JJJJ]

Nationalité*

sexe* féminin masculin

déclaration de doping oui, signé directives dopage

2.2 Stammdatenänderungen

Veuillez seulement changer les cases suivantes dans le cas où les données de base ci-dessous sont fautives ou incomplètes. Les nouvelles données de base seront transférées automatiquement à l'office central qui va les vérifier et entrer dans le système.

nom de famille

prénom

Nom de jeune fille

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Nationalité

sexe féminin masculin

2.3 Adresse

rue

code postal / lieu /

pays

téléphone privé

téléphone bureau

téléphone mobile

fax privé

fax bureau

email 1

e-mail 2

Diese E-Mail Adresse ist nur informativ und wird bei keinem Prozess in dem System

page d'accueil

2.4 données de la demande

Classement et points actuels

classement

points

Soumettre un nouveau classement

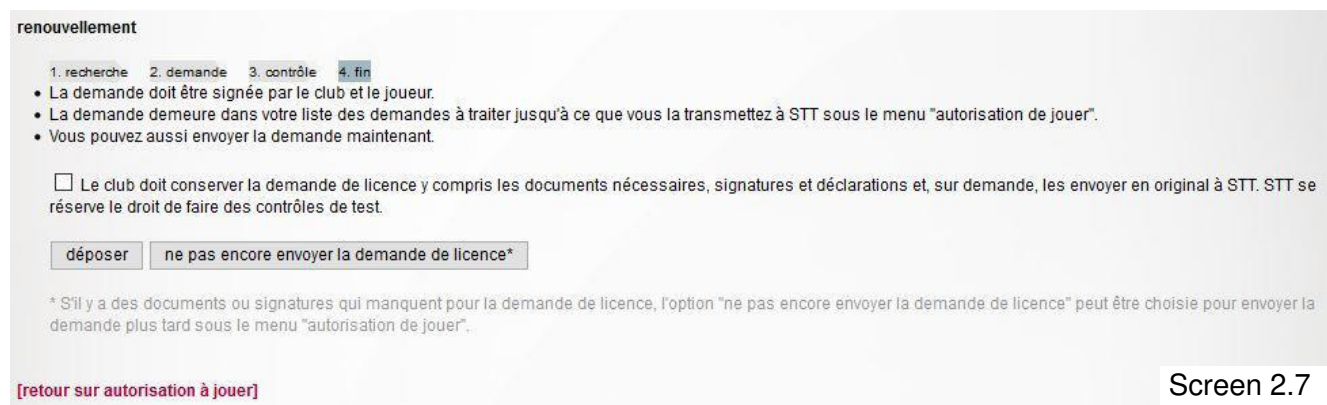
classement messieurs*

Si la nationalité n'est pas Suisse ou la zone UE/AELE mettre la date d'entrée en Suisse et la date d'expiration de l'autorisation de séjour.


Screen 2.6

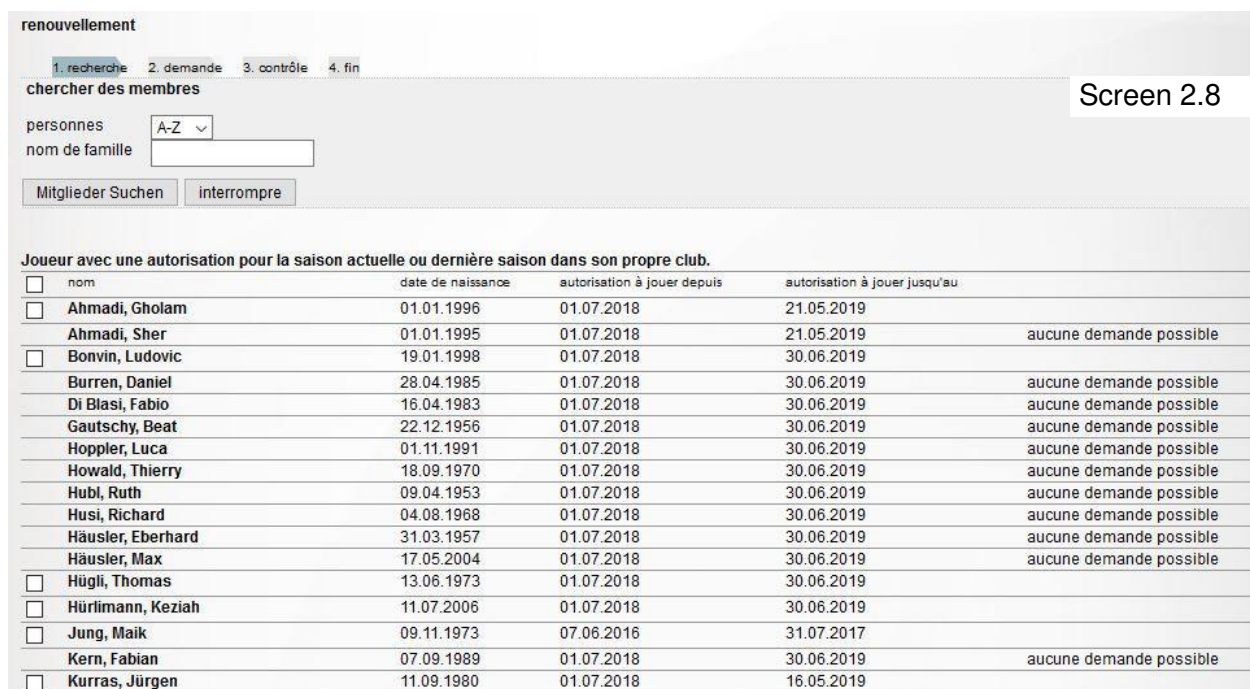
Continuer avec <sauvegarder>.

Dans l'écran suivant (Screen 2.7) on peut choisir entre le dépôt direct de la demande (<déposer>) ou la sauvegarde de la demande sans dépôt à l'AR / STT (p.ex. s'il y a des documents qui manquent). Si la demande n'est pas toute suite déposée, elle apparaît dans la liste des demandes ouvertes <historique des demandes> selon écran 2.3, point 2.1 de ce manuel.


Screen 2.7

2.3. renouvellement

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <renouvellement> (si le joueur avait une licence la saison précédente). En cliquant sur "chercher des membres", tous les membres qui avaient une licence la saison passée apparaissent. Si la mention "aucune demande possible" apparaît, la licence de ce joueur a déjà été renouvelée. Si un seul joueur est sélectionné, le même écran (screen 2.5) que celui de la section 2.2 s'affiche (données de base, déclaration de dopage et adresse). Celles-ci doivent être traitées comme décrit au point 2.2.



<input type="checkbox"/>	nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	
<input type="checkbox"/>	Ahmadi, Gholam	01.01.1996	01.07.2018	21.05.2019	
<input type="checkbox"/>	Ahmadi, Sher	01.01.1995	01.07.2018	21.05.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Bonvin, Ludovic	19.01.1998	01.07.2018	30.06.2019	
<input type="checkbox"/>	Burren, Daniel	28.04.1985	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Di Blasi, Fabio	16.04.1983	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Gautschy, Beat	22.12.1956	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Hoppler, Luca	01.11.1991	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Howald, Thierry	18.09.1970	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Hubl, Ruth	09.04.1953	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Husi, Richard	04.08.1968	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Häusler, Eberhard	31.03.1957	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Häusler, Max	17.05.2004	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Hügli, Thomas	13.06.1973	01.07.2018	30.06.2019	
<input type="checkbox"/>	Hürlimann, Keziah	11.07.2006	01.07.2018	30.06.2019	
<input type="checkbox"/>	Jung, Maik	09.11.1973	07.06.2016	31.07.2017	
<input type="checkbox"/>	Kern, Fabian	07.09.1989	01.07.2018	30.06.2019	aucune demande possible
<input type="checkbox"/>	Kurras, Jürgen	11.09.1980	01.07.2018	16.05.2019	

Screen 2.8

Si plusieurs joueurs sont sélectionnés, l'écran (screen 2.5) n'apparaît pas. Les données de base ne sont pas vérifiées. Suit la demande de sauvegarde des joueurs marqués (screen 2.9).

renouvellement

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

3.1 contrôle des données de la demande Screen 2.9

type de demande renouvellement

nom, prénom	date de naissance	club principal
Schüpbach, Jamie	16.11.2005	Bern (50037)
Zaugg, Wim	08.11.2005	Bern (50037)

interrompre << retour sauvegarder

En cas de **renouvellement**, le classement de la saison précédente est applicable.

Important : Pour tous les joueurs qui avaient le droit de jeu la saison passée et qui devraient également avoir le droit de jeu pour la nouvelle saison, le renouvellement doit impérativement être effectué.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.

2.4. nouvelle inscription

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <nouvelle inscription> (si le joueur n'avait plus de licence la saison précédente). Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <nouvelle inscription>.

nouvelle inscription

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes Screen 2.10

no. de licence

nom de famille

prénom

date de naissance

Suchen interrompre

Les joueurs suivants ont été autorisés à jouer dans le passé

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par	
Petterlini, Roberto	09.07.1978	01.07.2011	13.07.2011	Bern (STT)	nouvelle inscription

Ajouter les données de base, l'adresse et/ou la déclaration anti-dopage comme décrit sous point 2.2 ci-dessus.

En cas d'une **nouvelle inscription**, le classement doit correspondre aux critères suivants:

- ne pas plus bas que le classement selon les points Elo actuels dans click-tt
- ne pas plus haut que le dernier classement avant l'interruption de la licence.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.

2.5. changement de club en Suisse

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <changement de club>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <changement de club>.



changement de club

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence

nom de famille Riquet

prénom Johannes

date de naissance 07.02.1983 [JJ.MM.AAAA]

club

Suchen interrompre

Joueur avec une autorisation pour la saison actuelle ou dernière saison dans un autre club.

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer bis	dernière autorisation à jouer par	
Riquet, Johannes	07.02.1983	01.07.2014	31.07.2015	St. Gallen (70003)	changement de club

La liste montre le club de la dernière licence.

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5).

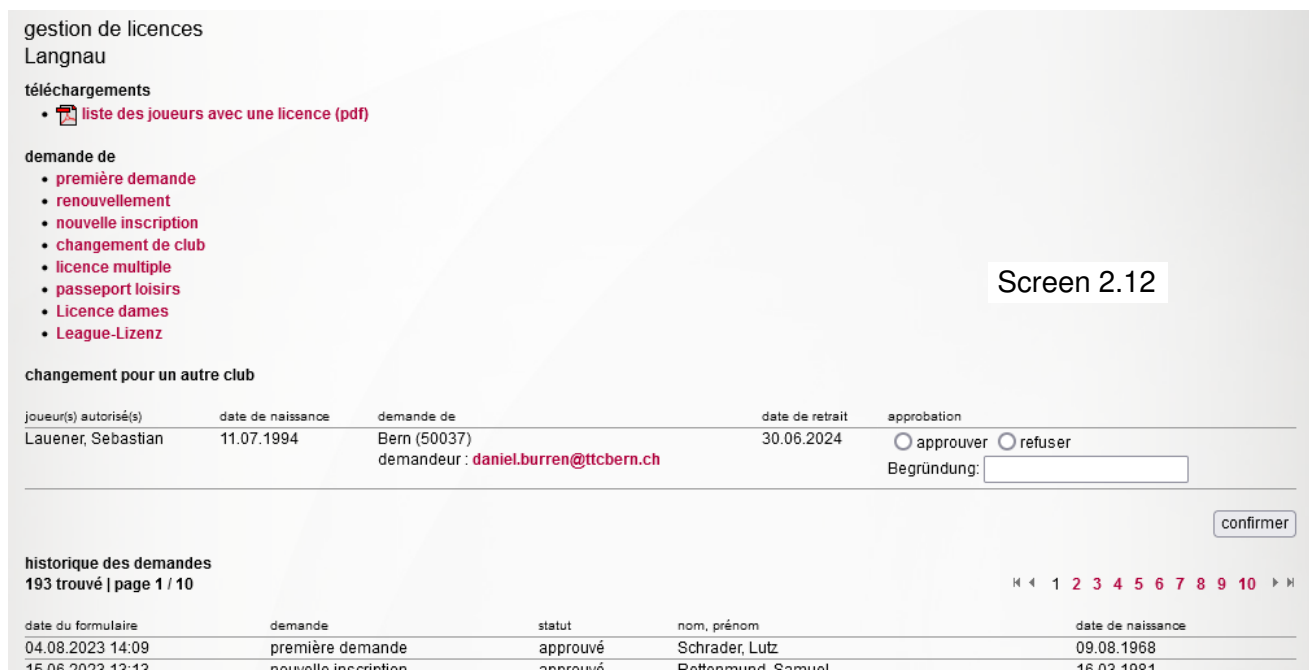
En cas de **changement de club** de joueurs déjà licenciés, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par <Sauvegarder>. Il est possible de décider (comme indiqué dans l'écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

Approbation / Refus d'un changement de club

Lors d'une demande de changement de club, le club précédent recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur "gestion de licences". La demande ouverte y est affichée (écran 2.12).



gestion de licences
Langnau

téléchargements

- liste des joueurs avec une licence (pdf)

demande de

- première demande
- renouvellement
- nouvelle inscription
- changement de club
- licence multiple
- passport loisirs
- Licence dames
- League-Lizenz

changement pour un autre club

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	demande de	date de retrait	approbation
Lauener, Sebastian	11.07.1994	Bern (50037) demandeur : daniel.burren@ttcbern.ch	30.06.2024	<input type="radio"/> approuver <input type="radio"/> refuser

Begründung:

confirmer

historique des demandes
193 trouvé | page 1 / 10

date du formulaire	demande	statut	nom, prénom	date de naissance
04.08.2023 14:09	première demande	approuvé	Schrader, Lutz	09.08.1968
15.06.2023 13:13	nouvelle inscription	approuvé	Reffenmund, Samuel	16.03.1981

2.6. changement de club depuis l'étranger

A procéder comme décrit sous 2.5. Ne pas mettre le numéro de licence mais l'ancien club. Choisir aussi <changement de club>:

changement de club

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

club

Neuaufnahme in die Datenbank

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	membre chez
Dupont, Jean	09.07.1978	-	-	- changement de club

Screen 2.13

Si le joueur n'a pas encore été enregistré en tant que membre du club, vous êtes demandé si le joueur doit être enregistré dans click-tt:

Sind Sie sicher, dass es sich um eine neue Person handelt, die in die Datenbank aufgenommen werden soll?

Screen 2.14

Cliquer <ok>.

Ensuite ajouter les données comme décrit sous point 2.2 (Screen 2.5). En cas de domicile en Suisse, mettre la date d'entrée en suisse et la date d'expiration du visa.

Pour le **classement** prendre en considération la ligue dans laquelle le joueur a joué la saison précédente.

2.3 données de la demande

ancienne association

ancien club*

Screen 2.14

Sous <données de la demande>, l'ancienne association est déjà mentionnée en tant que „étranger“ / <Ausland>. Il faut mettre l'ancien club et confirmer avec <chercher>.

Screen 2.15

Finir avec <continuer> et choisir si la demande est déposée tout de suite.

2.7 Licence multiple

Après la section 2.1, l'écran screen 2.3 <licence multiple> doit être sélectionné. C'est la même procédure que pour un changement de club depuis l'étranger (section 2.6). La seule différence est qu'à la place de l'ancien club, un club principal à l'étranger dans lequel le joueur a déjà un droit de jeu est spécifié.

2.3 données de la demande

association principale* Belgique (BEL) ▼

club principale* CTT Royal Alpa

Classement et points actuels

classement -

points -

Soumettre un nouveau classement

points 950

classement dames* C10 ▼

classement messieurs* D5

Screen 2.16

2.8 Licence dames

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <licence dames>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. La joueuse apparaît dans la liste. Choisir <Demande d'une licence dames> (Screen 2.17).

licences
Langnau

Licence dames

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence 813063

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Joueur avec une autorisation pour la saison actuelle ou dernière saison dans un autre club.

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par	
Affolter, Jana	04.06.1998	01.07.2023	30.06.2024	Bern (50037)	Demande d'une licence dames

Screen 2.17

Il affiche le club avec le dernier autorisé à jouer (club principal).

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5)

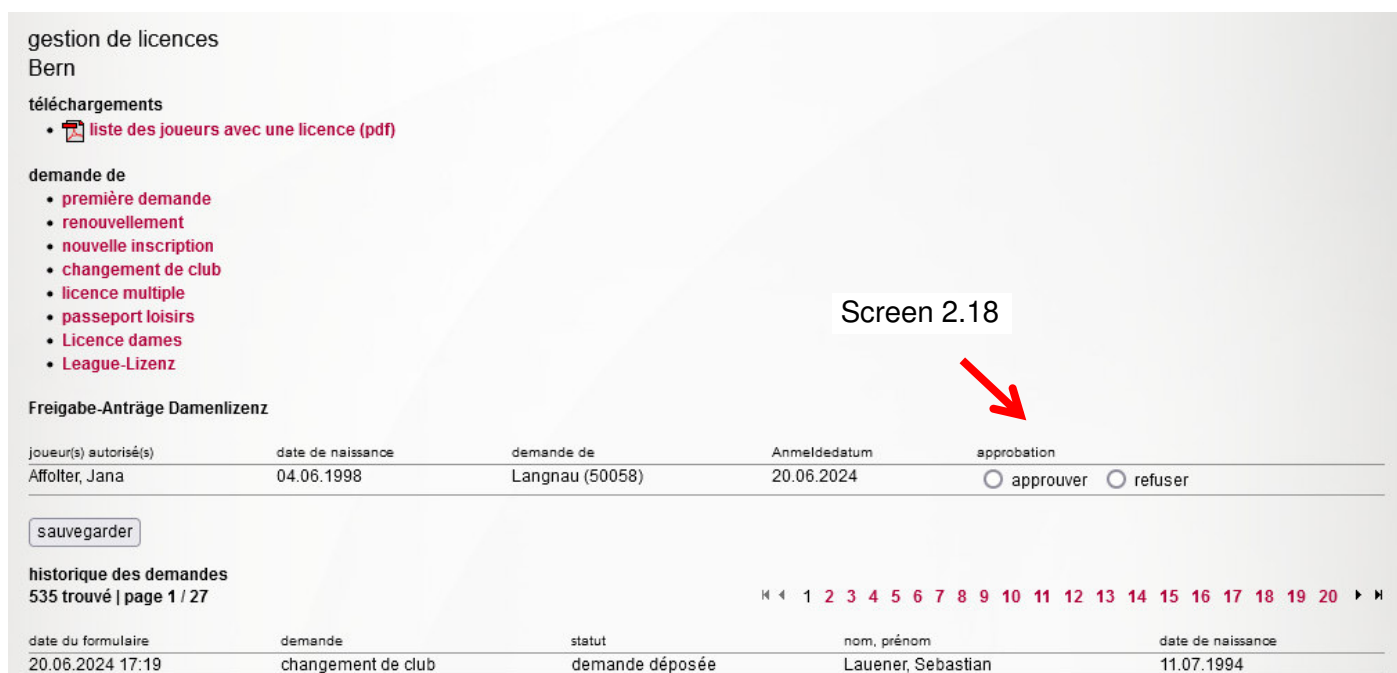
Lors d'une demande de **licence dames** d'une joueuse déjà licenciée, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par « Sauvegarder ». Il est possible de décider (comme indiqué dans l'écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

Approbation / Refus licence dames


Lors de la demande d'une licence dames, le club principal (club hommes) recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur " gestion de licences ". La demande ouverte y est affichée (écran 2.18).



gestion de licences
Bern

téléchargements

-  liste des joueurs avec une licence (pdf)

demande de

- première demande
- renouvellement
- nouvelle inscription
- changement de club
- licence multiple
- passeport loisirs
- Licence dames
- League-Lizenz

Freigabe-Anträge Damenlizenz

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	demande de	Anmeldedatum	approbation
Affolter, Jana	04.06.1998	Langnau (50058)	20.06.2024	<input type="radio"/> approuver <input type="radio"/> refuser

historique des demandes
535 trouvé | page 1 / 27

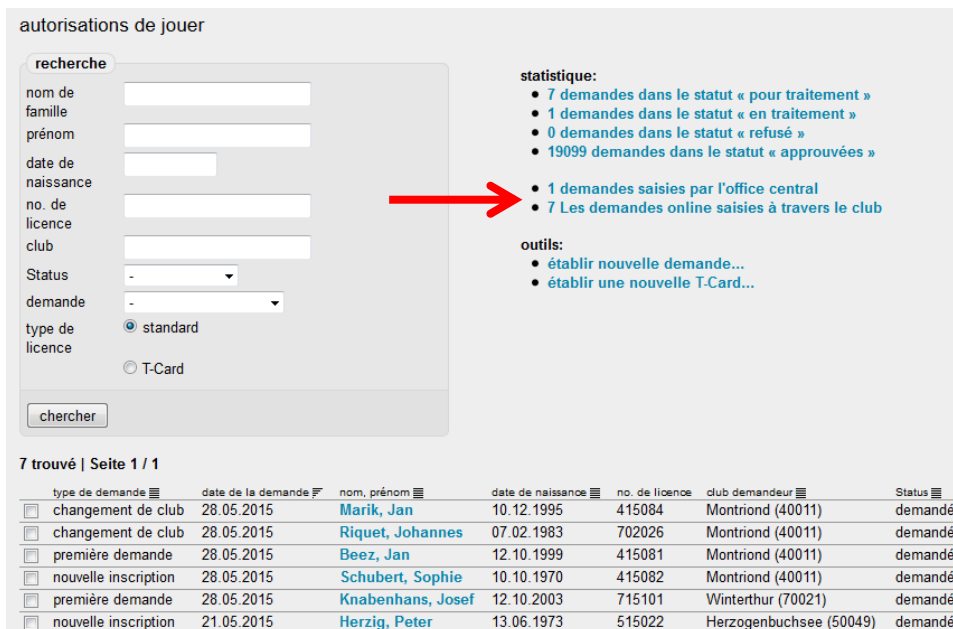
« 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 »

date du formulaire	demande	statut	nom, prénom	date de naissance
20.06.2024 17:19	changement de club	demande déposée	Lauener, Sebastian	11.07.1994

3. Contrôle et approbation par l'association régionale

L'association régionale responsable doit approuver toutes les demandes de licences ouvertes. Le contrôle se fait dans nuLiga/admin → <personnes> → <autorisations de jouer>. Toutes les demandes de licences sont mentionnées sous la rubrique <statistique>.

Pour voir la liste des demandes saisies par les clubs il faut cliquer sur <● les demandes online saisies par le club>.



7 trouvé | Seite 1 / 1

type de demande	date de la demande	nom, prénom	date de naissance	no. de licence	club demandeur	Status
<input type="checkbox"/> changement de club	28.05.2015	Marik, Jan	10.12.1995	415084	Montriond (40011)	demandé
<input type="checkbox"/> changement de club	28.05.2015	Riquet, Johannes	07.02.1983	702026	Montriond (40011)	demandé
<input type="checkbox"/> première demande	28.05.2015	Beez, Jan	12.10.1999	415081	Montriond (40011)	demandé
<input type="checkbox"/> nouvelle inscription	28.05.2015	Schubert, Sophie	10.10.1970	415082	Montriond (40011)	demandé
<input type="checkbox"/> première demande	28.05.2015	Knabenhans, Josef	12.10.2003	715101	Winterthur (70021)	demandé
<input type="checkbox"/> nouvelle inscription	21.05.2015	Herzig, Peter	13.06.1973	515022	Herzogenbuchsee (50049)	demandé

Screen 2.16

Cliquer sur le nom du joueur à approuver.

Faire les corrections ou ajouts nécessaires.

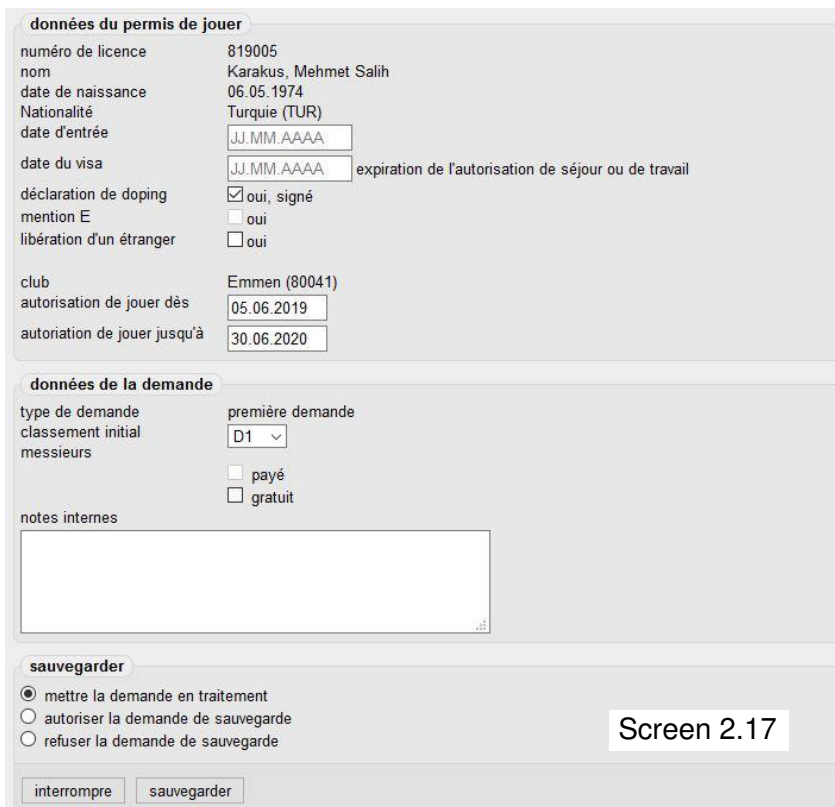
Pour les étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE), la date d'entrée dans le pays et la date du visa peuvent être vérifiées et, si nécessaire, complétées.

Pour les étrangers : s'il y a des doutes par rapport aux données du club ou aussi juste pour contrôle par hasard, les documents originaux peuvent être demandés au club.

Pour sauvegarder:

● mettre la demande en traitement, si elle ne peut pas encore être approuvée, p.ex. des documents manquent.

● <autoriser la demande de sauvegarde> =autoriser la demande (traduction à améliorer)



données du permis de jouer

numéro de licence 819005
 nom Karakus, Mehmet Salih
 date de naissance 06.05.1974
 Nationalité Turquie (TUR)
 date d'entrée JJ.MM.AAAA
 date du visa JJ.MM.AAAA expiration de l'autorisation de séjour ou de travail
 déclaration de doping oui, signé
 mention E oui
 libération d'un étranger oui

club Emmen (80041)
 autorisation de jouer dès 05.06.2019
 autorisation de jouer jusqu'à 30.06.2020

données de la demande

type de demande première demande
 classement initial D1
 messieurs payé gratuit

notes internes

sauvegarder

mettre la demande en traitement
 autoriser la demande de sauvegarde
 refuser la demande de sauvegarde

interrompre sauvegarder

Screen 2.17

à remplir par le club

Club	Saison
------	--------

à remplir par le joueur / la joueuse

Nom	Prénom		
Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Rue	Code postal/Lieu		
Proposition de classement	Messieurs	Dames	
Club de dames			
Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)		

Définitions selon RS STT, art. 11.3.1
Veillez cocher ce qui vaut s.v.p.

Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscription	Changement de club	Licence multiple
			Club	Club principale
			STT	Étranger
			Association nationale ou régionale	Association nationale ou régionale
			Dernière licence (saison)	Dernière licence auprès de la fédération membre étrangère (saison)
			Dernier match en championnat d'équipes (date)	Dernier match en championnat d'équipes (date)
Documents requis			Documents requis	Documents requis
<ul style="list-style-type: none"> Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>) 			<ul style="list-style-type: none"> Confirmation de sortie du dernier club dans click-tt à part pour les ressortissants UE/AELE (<i>par écrit</i>) Copie du passeport (<i>passeport/CI - seulement des joueurs qui viennent de l'étranger</i>) Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A qui viennent de l'étranger</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>) Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A</i>)

Déclaration de soumission aux règles antidopage

Le joueur / la joueuse signataire déclare avec sa signature, qu'il / elle
- a pris connaissance des règles d'antidopage de Swiss Table Tennis (à trouver sous : www.swisstabletennis.ch
-> Fédération -> Organisation -> Règlements), et qu'il / elle
- a lu et respecte la déclaration de soumission au verso de cette demande.

Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)

Dopage- Déclaration de soumission

1. Le sportif / La sportive signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. Est considéré, entre autres, comme acte de dopage, l'utilisation de substances appartenant aux groupes interdits ainsi que tout recours aux méthodes interdites énumérées sur les listes antidopage de Swiss Olympic et de l'Agence mondiale antidopage (voir, à ce sujet, les chiffres 1 et 12 du Statut concernant le dopage).
 2. Le sportif / La sportive s'engage à s'informer régulièrement (une fois par mois au moins) du contenu de la liste des substances dopantes interdites mise à jour¹. Il prend note que la méconnaissance du contenu de la liste actuellement en vigueur n'exclut en aucun cas le délit de dopage.
 3. Le sportif / La sportive déclare être d'accord de se soumettre, que ce soit en compétition et hors compétition, aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente. Le sportif / La sportive qui s'oppose ou qui se soustrait intentionnellement à un contrôle antidopage, ou qui cherche à déjouer l'objectif poursuivi par celui-ci, est sanctionné comme s'il s'agissait d'un résultat de contrôle positif. Toute tentative dans ce sens peut déboucher sur une sanction, même si le résultat de l'analyse est négatif.
 4. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, le sportif / la sportive accepte la sanction qui lui est infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic, de Swiss Table Tennis et de l'ITTF (International Table Tennis Federation). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il / elle accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.
 5. Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. Le sportif / La sportive se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».
 6. Devant le TAS, la procédure se déroule en allemand, en français ou en italien. Si les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord quant à la langue à utiliser, c'est le président du Tribunal arbitral qui en décide.
 7. Les arbitres désignés par les parties doivent figurer sur la liste des arbitres suisses établie par le TAS et ne peuvent avoir été impliqués, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de la décision faisant l'objet de l'appel.
 8. Le sportif / La sportive accepte l'application des sanctions énumérées ci-après en cas d'infractions intentionnelles ou par négligence à l'encontre des obligations présentées dans le cadre de la présente convention, notamment en cas d'une analyse antidopage positive :
 - disqualification et retrait des médailles
 - blâme et publication du jugement
 - amende pouvant aller jusqu'à 200'000 francs Suisses
 - suspension à terme ou (en cas de récidive) à vie
 9. Les sanctions peuvent être combinées entre elles. Indépendamment de la négligence d'un sportif / d'une sportive, Swiss Table Tennis peut, en cas de contrôle antidopage positif, biffer le résultat concerné de la liste, retirer le titre et les médailles attribués, voire prononcer une défaite par forfait. Les règlements de Swiss Table Tennis précisent dans quelle mesure il est possible de contester de telles décisions.
 10. Les prescriptions concernant le déroulement des contrôles antidopage et la procédure devant l'autorité pénale compétente sont réglées par des dispositions particulières pouvant être consultées en tout temps par le sportif / la sportive.
- 1 la liste actuelle des substances dopantes interdites peut être consultée auprès d'Agence mondiale antidopage (AMA - www.wada-ama.org/fr) ou sur www.swissolympic.ch resp. www.sportintegrity.ch (téléphone +41 31 550 21 00)

Club	Saison
------	--------

à remplir par le joueur / la joueuse

Nom	Prénom	
Date de naissance	Sexe	
Nationalité	Entrée en Suisse/première autorisation de jouer (date)	
Rue	Code postal/Lieu/Pays	
Proposition de classement	Messieurs	Dames
Club de dames		
Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)	

Définitions selon RS STT, art. 11.3.1
Veillez cocher ce qui vaut s.v.p.

Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscription	Changement de club	Licence multiple																												
			<table border="1"> <tr> <td>Club</td> <td></td> <td>Club principale</td> <td></td> </tr> <tr> <td>STT</td> <td>Étranger</td> <td colspan="2">Association nationale ou régionale</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Association nationale ou régionale</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Dernière licence (saison)</td> <td colspan="2">Dernière licence pour une association membre étrangère (saison)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Dernier match en championnat d'équipes (date)</td> <td colspan="2">Dernier match en championnat d'équipes (date)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Club		Club principale		STT	Étranger	Association nationale ou régionale		Association nationale ou régionale				Dernière licence (saison)		Dernière licence pour une association membre étrangère (saison)						Dernier match en championnat d'équipes (date)		Dernier match en championnat d'équipes (date)						
Club		Club principale																														
STT	Étranger	Association nationale ou régionale																														
Association nationale ou régionale																																
Dernière licence (saison)		Dernière licence pour une association membre étrangère (saison)																														
Dernier match en championnat d'équipes (date)		Dernier match en championnat d'équipes (date)																														
Documents requis	Documents requis	Documents requis	Documents requis	Documents requis																												
<ul style="list-style-type: none"> Copie du passeport (<i>passport/CI</i>) Autorisation de séjour/de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Autorisation de séjour/de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Autorisation de séjour/de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Copie du passeport (<i>passport/CI - seulement pour joueurs et joueuses venant de l'étranger</i>) Confirmation de sortie du dernier club (<i>par écrit</i>) Autorisation de séjour/de travail Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A qui viennent de l'étranger</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Copie du passeport (<i>passport/CI</i>) Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A</i>) Autorisation de séjour/de travail 																												

Déclaration de soumission aux règles antidopage

Le joueur / la joueuse signataire déclare avec sa signature, qu'il / elle

- a pris connaissance des règles d'antidopage de Swiss Table Tennis (à trouver sous : www.swisstabletennis.ch -> Fédération -> Organisation -> Règlements), et qu'il / elle
- a lu et respecte la déclaration de soumission au verso de cette demande.

Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)

Dopage- Déclaration de soumission

1. Le sportif / La sportive signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. Est considéré, entre autres, comme acte de dopage, l'utilisation de substances appartenant aux groupes interdits ainsi que tout recours aux méthodes interdites énumérées sur les listes antidopage de Swiss Olympic et de l'Agence mondiale antidopage (voir, à ce sujet, les chiffres 1 et 12 du Statut concernant le dopage).
 2. Le sportif / La sportive s'engage à s'informer régulièrement (une fois par mois au moins) du contenu de la liste des substances dopantes interdites mise à jour¹. Il prend note que la méconnaissance du contenu de la liste actuellement en vigueur n'exclut en aucun cas le délit de dopage.
 3. Le sportif / La sportive déclare être d'accord de se soumettre, que ce soit en compétition et hors compétition, aux contrôles effectués par l'autorité de contrôle antidopage compétente. Le sportif / La sportive qui s'oppose ou qui se soustrait intentionnellement à un contrôle antidopage, ou qui cherche à déjouer l'objectif poursuivi par celui-ci, est sanctionné comme s'il s'agissait d'un résultat de contrôle positif. Toute tentative dans ce sens peut déboucher sur une sanction, même si le résultat de l'analyse est négatif.
 4. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, le sportif / la sportive accepte la sanction qui lui est infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic, de Swiss Table Tennis et de l'ITTF (International Table Tennis Federation). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il / elle accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.
 5. Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. Le sportif / La sportive se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».
 6. Devant le TAS, la procédure se déroule en allemand, en français ou en italien. Si les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord quant à la langue à utiliser, c'est le président du Tribunal arbitral qui en décide.
 7. Les arbitres désignés par les parties doivent figurer sur la liste des arbitres suisses établie par le TAS et ne peuvent avoir été impliqués, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de la décision faisant l'objet de l'appel.
 8. Le sportif / La sportive accepte l'application des sanctions énumérées ci-après en cas d'infractions intentionnelles ou par négligence à l'encontre des obligations présentées dans le cadre de la présente convention, notamment en cas d'une analyse antidopage positive :
 - disqualification et retrait des médailles
 - blâme et publication du jugement
 - amende pouvant aller jusqu'à 200'000 francs Suisses
 - suspension à terme ou (en cas de récidive) à vie
 9. Les sanctions peuvent être combinées entre elles. Indépendamment de la négligence d'un sportif / d'une sportive, Swiss Table Tennis peut, en cas de contrôle antidopage positif, biffer le résultat concerné de la liste, retirer le titre et les médailles attribués, voire prononcer une défaite par forfait. Les règlements de Swiss Table Tennis précisent dans quelle mesure il est possible de contester de telles décisions.
 10. Les prescriptions concernant le déroulement des contrôles antidopage et la procédure devant l'autorité pénale compétente sont réglées par des dispositions particulières pouvant être consultées en tout temps par le sportif / la sportive.
- 1 la liste actuelle des substances dopantes interdites peut être consultée auprès d'Agence mondiale antidopage (AMA - www.wada-ama.org/fr) ou sur www.swissolympic.ch resp. www.sportintegrity.ch (téléphone +41 31 550 21 00)